



PIECE 5 : ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Prescription 20 septembre 2017
Débat sur le PADD 22 avril 2021
Arrêt 29 juin 2023
Enquête publique
Approbation



- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique
Servitude AC1 : protection des monuments historiques
Servitude AC2 : servitude relative aux sites inscrits et classés
Servitude AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)
Servitude AS1 : servitudes attachées à la protection des eaux potables
Servitude I4 : ouvrages de transport et de distribution d'électricité
Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
Servitude de marche-pied
Servitude PM1 : Plan de Prévention des Risques inondation du bassin du Lot moyen
Servitude T1 relative aux voies ferrées
Servitudes T4 et T5 : servitude de balisage et servitude aéronautique de dégagement
Cadastre

